



Achat immobilier

Par Justine9

Bonjour,

Je voudrai savoir quand faut il faire le virement pour un apport personnel pour un achat immobilier ?

S'il y a un délai en fonction de la date de signature ?

Est ce mieux de faire un virement de sa banque actuelle vers le notaire ? Ou de sa banque actuelle vers la nouvelle banque qui versera au notaire ?

Savez vous comment faire pour que ça soit rapide, actuellement à la banque postale, je crains que cela ne soit pas fait à temps.

Merci, Justine

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le notaire demande en général que la somme soit virée sur son compte 24 à 48 h avant le rendez-vous de signature.

Vous devez anticiper avec votre banque.

Il n'y a pas d'intérêt à passer par une "nouvelle banque", au contraire, c'est un délai supplémentaire.

Faites simple.

Par Justine9

Bonjour

Merci pour votre retour.

D accord je croyais c'était 10jours aussi en même temps que le prêt.

C'est la nouvelle banque (prêt immobilier) qui m'a dit de faire comme ça pour gagner du temps. Car la banque postale est très longue a répondre.....donc leur versé à cette nouvelle banque plutôt que directement au notaire.

Par yapasdequoi

Demandez conseil au notaire.

C'est plus fiable.

Si vos fonds sont placés il y a toujours un délai. En rajoutant un intermédiaire vous rallongez le délai total.

Par Justine9

Oui j'ai vais demander conseil.

Et le notaire dois vérifier l origine des fonds ?car ça déjà été fait avec la nouvelle banque.

Par janus2

Bonjour,

Je ne comprends pas votre histoire de virement de la banque actuelle vers la nouvelle banque. De quelles banques parlez-vous ?

Le notaire va vous envoyer le décompte exact de la somme à payer (une semaine avant la date de signature). Vous devrez alors voir avec votre banque pour que la somme soit virée avant la date de signature.

Par Urbicande75

Bonjour, pour info à la banque postale les virements vers des comptes de notaires sont déplafonnés. Sinon en général il faut appeler pour demander l'exécution d'un virement (avec origine des fonds etc).

Il faut que le notaire ait les fonds 2 à 3 jours avant signature.

Appelez votre conseiller bancaire en avance pour confirmer les choses.

Par Justine9

Bonjour merci pour vos retour.

C'est la nouvelle banque qui m'a dit de leur envoyer directement pour gagner du temps et anticiper le versement vers le notaire. car à la banque postale ils sont très long à faire les choses après une demande. D'ailleurs, je n'ai même pas de conseiller à la banque postale. même sur les relevés de compte aucun nom d'une personne.

Du coup le mieux c'est de prendre rendez-vous à la banque postale ? aller sur place pour faire le virement ? faire un message dans la messagerie sécurisée ? Justine

Par yapasdequoi

Oui, prenez un rendez-vous à la banque postale !

Passer par une autre banque ne fera que rallonger les délais et compliquer les recours.

Par Urbicande75

En plus, virer l'argent d'abord vers une autre banque, vous serez soumis au plafond de virement et justification d'origine des fonds. Il vous faudra quand même appeler la banque postale pour faire faire le virement.

Avez-vous enregistré le RIB du notaire dans votre compte ? Une fois fait, vous pourrez programmer le virement et voir si c'est bien déplafonné ou si il vous bloque.

Par yapasdequoi

Si la somme est conséquente (?) la "nouvelle banque" est intéressée à la détenir dès que possible pour gagner de l'argent avec

N'écoutez pas les sirènes.